

Votre inscription automatique à France Travail



Vous percevez
actuellement le RSA



À partir de janvier 2025
vous serez automatiquement
inscrit à France Travail
ainsi que votre conjoint,
ou concubin,
ou partenaire de PACS



Le versement de votre RSA
est maintenu



Votre suivi continue
avec votre référent RSA
ou votre conseiller
France Travail

Vous n'avez
aucune démarche
à effectuer !



Des questions ?

Nos conseillers sont à votre disposition par téléphone au

0 805 41 02 62

Service & appel
gratuits

Hexagone : du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi, de 8h à 17h. / Outre-mer : du lundi au vendredi, de 7h à 19h et le samedi, de 7h à 17h.